

# 2016

---

## Bilan d'activité

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
INDRE



# 2016

## Editorial

Après une année 2015 particulièrement difficile, l'année 2016 a plongé le monde agricole dans une crise d'une violence sans précédent.

Les aléas climatiques du printemps et la sécheresse de l'été ont eu des conséquences dramatiques pour les céréaliers et les éleveurs, notamment sur les rendements et la qualité des produits récoltés. Cette situation, conjuguée à des prix qui ont chuté de manière significative en céréales et toujours orientés à la baisse pour les éleveurs, a fortement dégradé l'agriculture de notre département. Si on ajoute à ce constat le poids des réglementations à respecter et l'alourdissement des contraintes administratives, il est alors facile de comprendre le profond désarroi exprimé dans nos campagnes.

C'est dans ce contexte que la Chambre d'agriculture s'est fortement mobilisée dès le mois de juillet pour alerter les pouvoirs publics et apporter son soutien à tous les agriculteurs qui en ont exprimé le besoin : ouverture d'une cellule d'écoute, lettre d'information adressée à l'ensemble des agriculteurs du département, mais aussi prise de contact direct avec plus de 200 exploitants pour analyser leur propre situation et proposer les mesures d'accompagnement mises en place (diagnostic centre écoute active, plan d'action économique et financier, audit stratégique, conseil technique).

La Chambre d'agriculture s'est donc efforcée d'adapter ses services, avec réactivité, et de s'organiser pour répondre aux besoins de ses ressortissants (agriculteurs, salariés agricoles, propriétaires agricoles et forestiers), mais aussi de ses différents partenaires (filières agricoles et forestières, collectivités locales), tout en maintenant ses équipes de proximité, et ce malgré la réduction drastique de ses moyens, due au prélèvement en 2015 de plus de 1,164 million d'euros sur son fonds de roulement.

Mais les exploitants agricoles aussi s'adaptent pour faire face. En 2016, ils ont fait appel à la Chambre d'agriculture pour se former, être conseillés, bénéficier d'appuis techniques pointus et réfléchir, dans le cadre de leurs groupes de développement, à de nouveaux projets collectifs.

Face à cette ténacité, la Chambre d'agriculture a continué à travailler efficacement, avec l'ensemble des élus, au cours de ses différentes commissions, bureaux et sessions. Conscients que, dans cet environnement incertain, nous avons le devoir de préparer et construire ensemble, l'agriculture de demain.

Robert CHAZE,  
Président de la Chambre d'agriculture  
de l'Indre

## Missions

L'action de la Chambre d'agriculture s'articule autour de deux missions :

- > La mission de **représentation** : Programme 1
- > La mission d'**intervention**

Ces deux missions, de représentation et d'intervention, constituent la spécificité de la Chambre d'agriculture et s'enrichissent mutuellement.

Depuis le 1er janvier 2014, la mission d'intervention se répartit entre les 6 programmes suivants :

**Programme 2** FORMATION-DEVELOPPEMENT

**Programme 3** ENTREPRISES

**Programme 4** AGRONOMIE-PRODUCTIONS  
VEGETALES

**Programme 5** ELEVAGE

**Programme 6** ENVIRONNEMENT- TERRITOIRES

**Programme 7** ACTIVITES ANNEXES

## 1 [ Mission de représentation ]

**3** sessions plénières

**11** réunions de bureau

**13** délibérations votées en session et **3** motions

Participations à **48** commissions réglementaires (Commission départementale des Risques Naturels Majeurs, Commission Départementale Nature Paysage et Site, Commission Départementale d'Orientement de l'Agriculture-CDOA, Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques-Coderst, Commission Départementale d'aménagement foncier, Commission chasse et faune sauvage, Observatoire des ressources en eau, CDPENAF ...)

# Programme 2 [ Formation - Développement ]

## Objectifs

- > Favoriser la **formation continue** des agriculteurs, de leurs salariés et des ruraux.
- > Poursuivre le travail de **partenariat avec les groupes d'agriculteurs**, sur des bases clairement définies (programme d'actions, engagement de chacun...).
- > Permettre aux agriculteurs d'être **autonomes** dans leurs prises de décision et la conduite de leur exploitation.
- > Accompagner les agriculteurs dans le domaine de la Gestion des **Ressources Humaines**.
- > **Communiquer** pour permettre aux agriculteurs de bénéficier des actions proposées dans le cadre de l'ensemble des programmes de la Chambre d'agriculture.
- > Maintenir la certification AFNOR pour les activités de formation et de conseil.

**95** stages réalisés

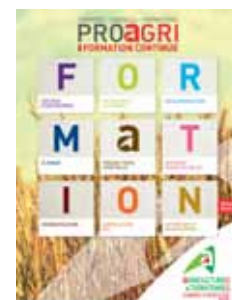
**198** jours de formation dispensés

**880** stagiaires formés

**118** jours d'animation et d'intervention réalisés dans le cadre de **19** groupes de développement

## Actions phares

- > Développement de formations sur des thématiques répondant aux besoins des agriculteurs, salariés et ruraux et aux objectifs ci-contre.
- > Développement de formations spécifiques aux éleveurs bovin viande et bovin lait afin de leur permettre de faire face à la crise, en accentuant notamment la communication sur la formation auprès de ce public.
- > Développement de nouvelles formations en productions végétales, suite à l'arrêt prévu de réalisation de stages Certiphyto.
- > Animation des groupes de développement ou groupes thématiques pour les aider à définir leurs projets. Maintenir une offre de services pour les groupes et inciter les jeunes agriculteurs à s'investir dans des démarches collectives.
- > Accompagnement des agriculteurs à la Gestion des Ressources Humaines, dans le cadre du dispositif GEHODES «Gestion des Hommes et Développement Economique et Social», en lien avec l'action sur le travail en élevage du PRDAR.
- > Maintien de la Certification AFNOR pour les activités de formation et de conseil, notamment le conseil phytosanitaire.



## Zoom sur l'accompagnement formation dans le cadre de la crise

Dès début 2016, la Chambre d'agriculture a proposé aux éleveurs bovin viande et bovin lait des formations technico-économiques leur permettant de faire face à la crise structurelle qui s'installait dans ces secteurs de production. Ces formations, soutenues financièrement par le VIVEA, avaient comme particularité de contenir une phase de formation individuelle sous forme de visite sur l'exploitation de chaque éleveur, afin de faire le point sur les acquis de la formation et d'approfondir certains thèmes particuliers.

Malheureusement, la situation de ces éleveurs s'est encore dégradée courant 2016 suite aux aléas climatiques du printemps et de l'été 2016 qui ont également touché les céréaliers.

Face à cette situation, la Chambre d'agriculture a adapté son offre de formation proposée aux agriculteurs et a conçu les stages suivants :

- Coûts de production en grandes cultures : les calculer, se positionner et identifier les pistes d'action – 1 jour
- Coûts de production en grandes cultures : êtes-vous compétitif ? – 3 jours + 1 demi-journée d'appui individuel sur chaque exploitation
- Bovin viande : comment améliorer son revenu ? – 2 jours + 2 demi-journées d'appui individuel sur chaque exploitation
- Coûts de production en bovin lait : approche globale de l'exploitation – 2,5 jours + 1 demi-journée d'appui individuel sur chaque exploitation
- Quelles stratégies pour faire face aux difficultés de trésorerie ? – 2,5 jours + 1 demi-journée d'appui individuel sur chaque exploitation

A noter que ces formations ont toutes été financées à 100% pour les contributeurs VIVEA (donc sans participation financière du stagiaire).

## Objectifs

- > Contribuer à la **réussite des installations** des jeunes agriculteurs en coordonnant l'ensemble des dispositifs.
- > **Favoriser la transmission** des exploitations par l'accompagnement des cédants et la mise en relation avec des candidats à l'installation.
- > Permettre aux agriculteurs de faire évoluer leurs entreprises et d'**améliorer leur revenu**, en intégrant les contraintes et les opportunités issues de leur environnement technique, économique, naturel et social.
- > Permettre aux agriculteurs d'**être acteurs et responsables de l'évolution de leur exploitation**.

**27** jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de l'offre Install'actions

**206** exploitants enquêtés en Brenne et en agriculture biologique pour déterminer leurs souhaits en matière de transmission

**548** exploitants accompagnés pour réaliser la télédéclaration PAC 2016



## Actions phares

- > Réaliser et promouvoir les missions de service public conventionnées avec l'Etat concernant le centre de formalités des entreprises (CFE), le répertoire départ installation (RDI), le programme pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL), la dotation jeune agriculteur, la médiation foncière au profit de l'installation.
- > Animer et gérer le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP) et le Point Accueil Installation (PAI).
- > Suivre dans la durée les cédants au travers des différents dispositifs proposés pour favoriser la transmission des exploitations vers l'installation. Mettre en place le Point Accueil Transmission, pendant du PAI pour les cédants.
- > Mettre en relation dans le cadre du RDI (Répertoire Départ Installation) des cédants et des candidats à la reprise d'exploitations agricoles hors du cadre familial afin d'améliorer le renouvellement des générations.
- > Aider tous les types d'installations. Développer l'accompagnement personnalisé dans le cadre du dispositif Install'actions comprenant 3 phases : l'analyse de la faisabilité du projet, l'accompagnement personnalisé pour cadrer le projet et le suivi les 3 premières années d'installation.
- > Conseiller les entreprises agricoles principalement sur la compréhension et l'adaptation à la réforme de la PAC.
- > Accompagner les agriculteurs pour réaliser la télédéclaration PAC.

## Zoom sur l'accompagnement spécial « Crise »

Certaines années marquantes sur le plan climatique, comme par exemple 1976 ou 2003, sont gravées encore dans la mémoire du monde agricole. 2016 aura la triste particularité de cumuler, d'une part des extrêmes climatiques en matière d'excès d'eau au printemps et de sécheresse estivale et, d'autre part des cours des produits agricoles faibles à très faibles. Toutes les productions du département sont impactées, la désolation est maximale au moment des moissons.

Dès le 20 juillet, une cellule d'urgence est mise en place par la Chambre d'agriculture avec un numéro de téléphone dédié afin d'écouter, d'informer et d'orienter les agriculteurs qui sont les plus démunis face à cette situation exceptionnelle. 150 exploitants ont appelé la Chambre d'agriculture au cours du second semestre. Cette cellule a également contacté plus de 200 exploitants pour apporter des informations sur la crise.

Un bulletin d'information sur les mesures de soutien liées à la crise est parvenu dans la boîte aux lettres de chaque exploitant.

40 diagnostics ont été réalisés afin de permettre aux exploitants de faire complètement la lumière sur leurs situations financières pour préparer les échanges avec le banquier.

25 exploitants ont demandé l'appui de l'association Agriculteur demain afin de bénéficier d'un double accompagnement : accompagnement social avec l'intervention d'un travailleur social de la MSA et accompagnement économique grâce à l'intervention d'un conseiller de la Chambre d'agriculture. Ce dernier réalise des plans d'actions économiques cofinancés par le Conseil régional et la Chambre d'agriculture.

## Objectifs

> Fournir aux agriculteurs et à leurs conseillers des références sur les techniques et sur les systèmes d'exploitation pour **favoriser la double performance économique et environnementale, l'autonomie de décision et l'anticipation.**

> **Valoriser les initiatives et expériences innovantes** mises en œuvre par les agriculteurs en matière de techniques et de systèmes de cultures performantes économiquement moins consommatrices d'intrants, d'énergies et plus respectueuses de l'environnement.

> **Renforcer les synergies régionales** des Chambres d'agriculture en matière d'acquisition de références et de communication.

**219** exploitants abonnés et utilisateurs du logiciel en ligne Mes P@rcelles

**180** exploitations bénéficiant chaque semaine du bulletin d'information Im'média

**190** producteurs bénéficiant du Guide cultures 2016 avec des préconisations neutres et objectives

## Actions phares

> Animer un réseau de 9 exploitations entrant dans une démarche de conception et d'évolution de leur système d'exploitation basé sur des pratiques culturales innovantes.

> A partir des données collectées dans le cadre du bulletin de santé du végétal (BSV), développer des actions de communication et de conseil au travers du bulletin d'avertissement Im'média et des prestations individuelles ou collectives de conseil réalisées en grandes cultures.

> Informer et appuyer les agriculteurs pour l'application du nouveau programme national de la directive Nitrates sur les communes qui ont fait l'objet de l'extension en 2015.

> Accompagner les agriculteurs à la gestion des risques sur la commercialisation des récoltes en proposant l'offre nationale «Mes M@rchés». Cette offre est basée sur la diffusion large d'informations et la réalisation de conseils.

> Développer l'utilisation du logiciel Mes P@rcelles, outil de gestion en ligne permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs performances techniques, économiques et environnementales tout en répondant aux exigences des différentes réglementations en vigueur.

> Proposer des prestations d'appui avec l'outil Mes P@rcelles aux agriculteurs pour sécuriser l'enregistrement de leurs pratiques culturales.

> Valoriser la carte des sols pour la réalisation d'études au bénéfice des agriculteurs et des collectivités sur la potentialité du milieu, d'études de terroirs de documents d'incidence et d'études d'impact...



## Zoom sur le groupe DEPHY Ecophyto polyculture élevage du Boischaud Nord

Ce nouveau groupe DEPHY rassemble des éleveurs et des céréaliers qui souhaitent favoriser les échanges entre différents types d'exploitations à l'échelle d'un territoire relativement restreint. Ainsi 12 exploitants constituent ce groupe. 5 conduisent des exploitations en grandes cultures, les 7 autres sont des polyculteurs, éleveurs de caprins majoritairement, de bovins lait et bovins viande.

Les exploitants ont collectivement fixé 3 objectifs prioritaires :

- Renforcer la cohésion du groupe en suscitant de l'intérêt chez tous afin que chacun soit motivé à avancer dans le projet collectif. Cela passera par la multiplication des échanges sur les pratiques et les avancées de chacun. Ces échanges seront réalisés sous forme de réunions, de formations, de tours de plaine.

- Trouver des solutions agronomiques durables au désherbage en favorisant dans un premier temps une approche par le travail du sol. Les exploitants souhaitent sortir d'une approche uniquement chimique et également mettre en place des actions préventives.

- Tirer profit des obligations de la zone vulnérable notamment par l'implantation de couverts en interculture. Les travaux seront axés sur l'optimisation de l'effet précédent et sur la réussite de l'implantation du couvert.

L'année 2016 a été consacrée à la réalisation des diagnostics initiaux sur chaque exploitation afin d'évaluer les systèmes en place. La thématique « Couvert et semis sous couvert » a été traitée par le biais de la formation et la visite d'une plateforme expérimentale.



# Programme 5 [ Elevage ]

## Objectifs

- > Informer les éleveurs sur les technologies innovantes leur permettant d'**améliorer** la **performance** de leurs exploitations et leurs **conditions de travail** et de vie. Participer aux actions de recherche développement visant à développer de nouvelles solutions techniques pour les éleveurs.
- > Permettre aux éleveurs d'améliorer leurs **revenus** en s'adaptant au contexte technico-économiques et aux besoins des filières et des marchés.
- > Accompagner les éleveurs dans le développement de l'**autonomie** de leurs systèmes de production et la création de **valeur ajoutée**.
- > Accompagner les éleveurs pour la **mise aux normes** en zone vulnérable.

**2** stages « Coûts de production en élevage bovin lait »

**475** appuis techniques en élevage bovin lait

**716** pesées bovins lait

**217** appuis techniques en élevages caprins

**428** pesées caprins

**8 718** veaux pesés

**7500** pointages réalisés

**730** analyses de fourrages réalisées avec Agrinir

## Actions phares

- > Elaboration de références sur les techniques et sur les systèmes d'exploitation.
- > Développement du conseil en élevage allaitant (productivité et coûts opérationnels, coûts de production).
- > Appuis technico-économiques en élevages bovins viande, ovins, bovins lait, caprins laitiers et fromagers.
- > Accompagnement des éleveurs vers l'autonomie alimentaire pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme Herbe et Fourrages.
- > Réalisation des diagnostics (Mini Dexel) pour évaluer les capacités de stockage des élevages en zone vulnérable.
- > Réalisation des pré-études de faisabilité et des études technico-économiques pour accompagner la mise en place d'ateliers d'engraissement.
- > Accompagnement des éleveurs dans l'organisation du travail.
- > Montage de dossiers de subvention (bâtiments d'élevage).
- > Conseil sur la conception et l'aménagement de bâtiments d'élevage.
- > Programme Herbe et fourrages Centre (PHF Centre) 2015/2016
  - Prise en charge de la gestion administrative, de l'animation et de la coordination régionales
  - Accompagnement de 7 fermes pilotes dans l'Indre sur la gestion du pâturage (bovins, ovins, caprins)
  - Suivi de 2 sites de pousse de l'herbe
  - Réalisation du flash hebdomadaire herbe et fourrages (données météo, de pousse de l'herbe et conseils)
  - Communication régionale : site web, articles de presse, lettre Fourrages
  - Participation au Tech&Bio

## Zoom sur

### Les intempéries : inondations

- Flashs Herbe et Fourrages envoyés à tous les éleveurs + Note Conseil (demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles)

Sécheresse

- Etat des lieux de l'impact sécheresse (demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles)

- Permanences

- Mise en place de la cellule de crise (appels téléphoniques et économiques)

### Le conseil en élevage ruminant

La situation des éleveurs de ruminants, comme celle de bon nombre d'agriculteurs, a été grandement fragilisée par cette dernière campagne qui a cumulé mauvais résultats techniques et conjonctures défavorables. Les crises successives réduisent les marges de manœuvre pour maintenir leurs revenus, tant pour les éleveurs bovins et ovins viande que pour les éleveurs bovins et caprins lait.

Dans ce contexte, vivre de son exploitation passe immanquablement par la cohérence structurelle et la maîtrise technique des ateliers d'élevage.

Plus de 300 éleveurs ont été accompagnés en 2016 par 10 conseillers spécialisés élevage, avec des services adaptés à leurs demandes et leurs besoins : le contrôle de performance pour se doter d'outils de pilotage des troupeaux, les appuis techniques individuels réguliers pour être accompagnés dans la conduite des troupeaux au quotidien ou les appuis ponctuels pour apporter un éclairage sur une question précise, l'animation de groupe pour créer de la synergie entre les exploitations et la formation pour les aider à acquérir de nouvelles compétences.

# Programme 6 [ Environnement - Territoires ]

## Objectifs

- > Assurer la prise en compte de l'agriculture dans l'ensemble des **schémas et zonages environnementaux** et d'urbanisme.
- > Accompagner la prise en compte des **enjeux eau, biodiversité, climat** dans les pratiques agricoles
- > Faire prendre en compte le rôle de l'activité agricole dans les **dynamiques locales de développement territorial**, les documents d'urbanisme et les projets d'infrastructures.
- > Développer les partenariats avec les **collectivités locales** (pays, PNR de la Brenne, communautés de communes, communes...).

**28** communes/groupement de communes accompagnées sur la prise en compte des enjeux agricoles dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT)

**15** collectivités suivies sur la valorisation des boues issues des stations d'épuration pour 68 agriculteurs bénéficiaires

**40** Marchés de Producteurs de Pays organisés dans 11 lieux différents du département

**24** exploitations agricoles et 6 collectivités accompagnées techniquement sur la plantation de haies pour un linéaire de l'ordre de 6 km et 11,5 ha d'agroforesterie

## Actions phares

- > Animation agricole des 3 contrats territoriaux de Buzançais, Diou et Brion et accompagnement des agriculteurs et des collectivités lors de la mise en place de la protection des captages d'eau potable.
- > Accompagnement à la prise en compte de l'activité et des surfaces agricoles dans l'ensemble des schémas et zonages environnementaux et d'urbanisme.
- > Accompagnement des projets innovants sur la biodiversité, le paysage, le climat et l'énergie.
- > Développement des suivis des épandages de boues et composts urbains pour les collectivités et les agriculteurs qui le souhaitent.
- > Accompagnement des projets locaux pour des utilisations industrielles et énergétiques de produits agricoles et forestiers et notamment la filière méthanisation.
- > Appui à la gestion et à la valorisation de la forêt et animation de groupes forestiers (CETEF, Forestiers Privés de l'Indre).
- > Développement du réseau Bienvenue à la Ferme et déploiement des marchés des Producteurs de Pays dans l'Indre.



## Zoom sur l'Opération collective de plantation de haies avec le Pays Castelroussin

Dans le cadre du Contrat régional (2012-2017) le Pays Castelroussin, la Chambre d'agriculture et différents acteurs se sont associés depuis 2014 pour mettre en œuvre une opération collective de plantation de haies champêtres, de bosquets et d'alignements d'arbres. Cette opération est destinée à préserver et à valoriser les spécificités paysagères et la biodiversité du territoire. La première opération a eu lieu en 2014 et perdurera jusqu'en 2017. Elle s'adresse aux communes, intercommunalités, pays et associations, ainsi qu'aux exploitants agricoles ou structures agricoles collectives.

Un cahier des charges à destination des bénéficiaires, validé par la Région et les prestataires techniques, cadre le programme de plantation. Il contient notamment une liste d'espèces à planter, qui ont été sélectionnées sur des critères de biodiversité et qui se doivent d'être locales.

L'opération collective de plantation de haies facilite l'achat des plants avec 80% de financement public.

### *Résultats obtenus depuis le début de l'opération*

Le retour des bénéficiaires est très satisfaisant et le taux de reprise des plants avoisine les 98%. Les agriculteurs sont bien impliqués dans la démarche et voient un intérêt majeur dans la reconquête de la « biodiversité » au sens large. Les 3 années d'opérations de plantations ont permis la réalisation de 12 km de haies et 2,5 ha d'agroforesterie. La majorité des plantations se fait dans le secteur de Champagne Berrichonne du Pays où les enjeux sont plus importants car il présente les milieux les plus ouverts du département.

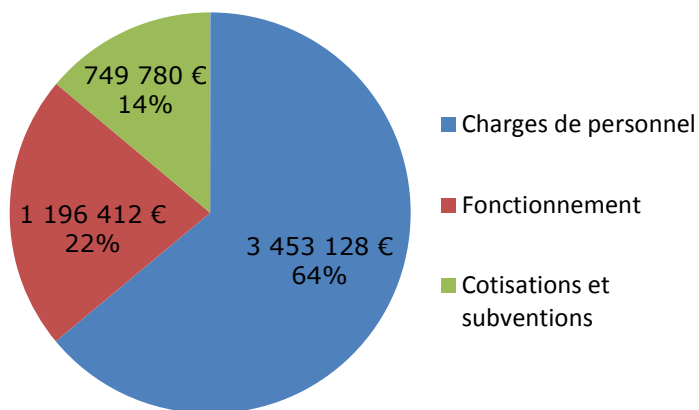
### *Perspectives*

Le Pays Castelroussin pense renouveler ce programme de plantations pour le prochain contrat régional de solidarité territoriale. Désormais, la demande des agriculteurs porte sur un accompagnement et une formation à la taille des haies.

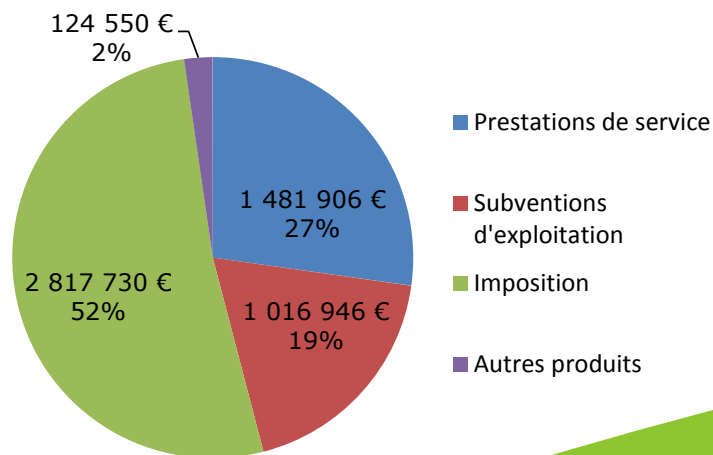
# Fonctionnement de la Chambre

➤ **80,7%** consacré à la mission d'intervention  
**19,3%** consacré à la mission de représentation

## LES CHARGES en 2016 *Hors transit*



## LES PRODUITS en 2016 *Hors transit*



## Chambre d'agriculture de l'Indre

24 rue des Ingrains  
36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 61 61 61

[www.indre.chambagri.fr](http://www.indre.chambagri.fr)

### Bureau d'Ecueillé

Maison des Pins  
Rue du 11 Novembre 1918  
36240 ECUEILLE

Ecueillé

Châteauroux

Le Blanc

La Châtre

### Bureau du Blanc

Maison de l'agriculture  
65 avenue Gambetta  
36300 LE BLANC

### Bureau de La Châtre

10 rue d'Olmor  
36400 LA CHATRE